PREVENTEO

RAPPORT RSE

Exercice 2025

SOMMAIRE

01 LE MOT DU DIRIGEANT	3
02 SOCIAL	4 - 5
03 ENVIRONNEMENT	6
04 GOUVERNANCE	7 - 8

CHAPITRE 01

LE MOT DU DIRIGEANT

Notre vision et nos engagements

« Chez PREVENTEO, la responsabilité est au cœur de notre mission et s'inscrit profondément dans notre ADN.

Nous sommes fiers de notre engagement à respecter des principes universels en matière de droits humains, de conditions de travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption. Cette démarche renforce notre détermination à adopter des pratiques responsables et éthiques dans l'ensemble de nos actions.

En reconnaissance de nos efforts en matière de responsabilité sociale et environnementale, PREVENTEO a obtenu la médaille d'argent EcoVadis en 2023 et 2024, puis la médaille d'or en 2025. Ces distinctions témoignent de notre engagement continu à promouvoir des pratiques durables et responsables dans notre entreprise.

Nos solutions logicielles sont conçues pour aider nos clients à gérer efficacement les enjeux de santé, de sécurité au travail, d'environnement et de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Nous fournissons des outils robustes et adaptables qui permettent une gestion proactive et intégrée des risques, tout en assurant la conformité aux réglementations en vigueur. En outre, nos services comprennent un accompagnement personnalisé pour aider nos clients à naviguer dans le paysage complexe de la réglementation et à atteindre leurs objectifs de performance durable.

Nous travaillons main dans la main avec eux pour développer des stratégies sur mesure qui répondent à leurs besoins spécifiques et soutiennent leur croissance responsable.

Nous sommes déterminés à continuer d'innover et de fournir des solutions qui contribuent à un avenir plus sûr, plus sain et plus durable pour tous. »

Jean-Marc RALLO

CEO Founder

CHAPITRE 02

SOCIAL

Nos collaborateurs, première ressource de l'entreprise

CHIFFRES CLÉS 2025

100 %	35 %	45 %
des salariés en CDI et cadres	de femmes dans l'effectif	des juristes issus d'un stage chez PREVENTEO

Prévenir le harcèlement et les discriminations

La diversité est pour nous un moteur de créativité et de cohésion sociale. PREVENTEO n'exerce ni ne tolère aucune discrimination, quel qu'en soit le motif.

Nous privilégions une approche inclusive fondée sur l'égalité de traitement plutôt que sur l'identification individuelle de critères personnels. Conformément aux principes de respect de la vie privée, PREVENTEO ne collecte aucune donnée déclarative relative à l'appartenance, réelle ou perçue, de ses salariés à des groupes dits « minoritaires » (origine ethnique, orientation sexuelle, etc.) : ces informations relèvent de la vie personnelle.

Notre politique vise un environnement de travail équitable et respectueux pour chacun, indépendamment de l'origine, du genre, de l'âge, du handicap ou de toute autre situation personnelle ou sociale, sans recours à l'auto-déclaration.

Pour ancrer cet engagement dans les pratiques, nos managers ont été formés en 2023 et 2024 à la prévention des discriminations et du harcèlement.

Au-delà, PREVENTEO recrute sur le seul fondement des compétences du candidat au regard du poste à pourvoir.

Préserver la santé et la sécurité des salariés

Le travail de nos collaborateurs s'effectuant très majoritairement sur écran, c'est sur ce risque que se concentrent nos mesures de prévention.

Nous avons fait le choix, en 2022, de changer de mutuelle afin d'offrir une meilleure couverture à un coût plus avantageux. Elle est complétée par une prévoyance mise en place à l'initiative de l'employeur.

Chaque poste de travail est équipé du matériel nécessaire au confort quotidien — souris ergonomiques, repose-pieds, casques — et l'implantation comme l'éclairage des bureaux ont été étudiés pour favoriser une posture confortable.

Enfin, le remplacement progressif des ampoules halogènes par des LED réduit la fatigue oculaire des collaborateurs.

Enjeux sociaux et bien-être des collaborateurs

Lutter contre la précarité de l'emploi

Pérenniser l'emploi est la première des sécurités que nous devons à nos collaborateurs : 100 % des salariés de l'entreprise sont en contrat à durée indéterminée et bénéficient du statut cadre.

Maintenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Chaque collaborateur peut, s'il le souhaite, bénéficier d'une journée de télétravail par semaine.

L'aménagement du temps de travail repose sur des plages horaires souples d'arrivée et de départ, définies par l'employeur pour l'ensemble des équipes.

L'entreprise applique par ailleurs un accord RTT et accompagne les passages à temps partiel demandés par les salariés.

Prendre en charge les avantages sociaux

Les collaborateurs bénéficient de titres-restaurant, dont la valeur faciale avait été augmentée en 2023. En 2025, un nouvel accord a acté une revalorisation supplémentaire de cette valeur faciale, intégralement financée par l'employeur, applicable au 1er janvier 2026.

Comme chaque année, des bons cadeaux ont également été distribués aux salariés en fin d'année 2025.

L'employeur prend enfin en charge la participation aux traditionnels Jeux de Sophia, organisés tous les ans à Sophia Antipolis.

Favoriser l'insertion et la formation professionnelle

Au sein du service juridique, près de 45 % des effectifs en poste au 31 décembre 2025 ont débuté leur parcours chez PREVENTEO en qualité de stagiaire.

Des formations au développement des compétences sont par ailleurs proposées régulièrement aux salariés, afin de renforcer leur expertise et de soutenir leur évolution professionnelle.

Garantir l'égalité salariale et professionnelle

Les femmes représentent 35 % de l'effectif total des salariés en poste au 31 décembre 2025.

À expérience et poste équivalents, PREVENTEO veille et s'engage à assurer une égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

Associer les salariés aux résultats de l'entreprise

Une prime d'intéressement est en vigueur depuis de nombreuses années. L'accord en cours a été renouvelé en 2023 pour une durée de cinq ans, contre trois précédemment.

Faire vivre le dialogue social et l'expression des collaborateurs

En 2025, le comité social et économique a mis en place une boîte à suggestions permettant à chaque collaborateur d'exprimer anonymement ses idées et ses remarques sur la vie de l'entreprise. Ce dispositif complète les échanges réguliers entre la direction et les représentants du personnel.

CHAPITRE 03

ENVIRONNEMENT

Mesurer, réduire, sensibiliser

Évaluer et suivre notre empreinte carbone

Après un premier bilan carbone réalisé en 2021, un second exercice, plus complet, a été mené en 2024 afin d'identifier précisément nos principales sources d'émissions.

À l'image de notre activité, nos émissions directes (Scope 1) sont nulles et la quasi-totalité de notre empreinte relève du Scope 3, principalement les achats de services et les déplacements — domicile-travail comme professionnels. Ce bilan constitue notre socle de référence : il nous a permis de fixer des objectifs de réduction sur certains postes d'émissions à l'horizon 2030 et d'orienter nos leviers d'action.

Afin de poursuivre son engagement et de maîtriser au mieux son impact environnemental, PREVENTEO envisage de recourir à un prestataire externe en 2026 pour le renouvellement de son bilan carbone.

Renforcer nos compétences face au changement climatique

Notre activité nous confère une expertise environnementale de premier plan : nos équipes réunissent des juristes en droit de l'environnement et des experts HSE. Ainsi, notre veille réglementaire permanente nous tient informés en temps réel des évolutions du droit, des bonnes pratiques sectorielles et des tendances liées aux enjeux climatiques. En complément, plusieurs collaborateurs ont participé en 2024 à l'atelier « La Fresque du Climat », afin de diffuser au sein de l'entreprise une culture commune des mécanismes du changement climatique.

Promouvoir des pratiques quotidiennes plus sobres

L'engagement de nos salariés conditionne l'atteinte de nos objectifs environnementaux. Nous avons donc partagé avec l'ensemble du personnel un recueil de bonnes pratiques : réduction des consommations et des émissions, gestes numériques responsables et comportements écologiques au quotidien.

Concrètement, le remplacement progressif des ampoules halogènes par des LED conjugue confort visuel et éclairage moins énergivore ; après de premiers travaux en 2019, de nouveaux remplacements ont été réalisés en 2022.

PREVENTEO a par ailleurs fait don en 2024 d'ordinateurs à l'association EVALECO, dédiée à l'éducation et à l'accompagnement au développement durable, prolongeant ainsi la durée de vie de son matériel informatique.

CHAPITRE 04

GOUVERNANCE

Éthique, sécurité et transparence

Garantir la sécurité informatique

Notre activité reposant sur le développement et la mise à disposition de logiciels, la sécurité informatique constitue un enjeu stratégique, pleinement intégré à notre processus de décision.

Chaque collaborateur bénéficie dès son embauche d'une formation aux enjeux de sécurité informatique et se voit remettre la charte informatique de l'entreprise. Des sensibilisations complémentaires ciblent certains métiers (liés à la sécurité des développements par exemple). Nous mettons également à disposition sur notre site internet une politique de protection des données à caractère personnel, qui présente de façon concise et accessible l'ensemble des traitements mis en œuvre.

L'hébergement et l'infogérance de la plateforme PREVENTEO sont confiés à CLARANET, reconnue pour son innovation technique et engagée dans une démarche de numérique durable. CLARANET est notamment certifiée ISO 27001, ISO 27701 et HDS, garantissant un haut niveau de sécurité pour les actifs informatiques et les données de ses clients.

S'engager dans des démarches responsables

Des principes éthiques au cœur de nos pratiques

Parce que nous aidons nos clients, en France comme à l'international, à améliorer durablement leur performance sociale, environnementale et économique, nous mesurons pleinement la nécessité d'intégrer ces mêmes exigences éthiques à nos propres activités.

PREVENTEO s'est dotée dès 2023 d'une charte éthique, publiée sur le site de l'entreprise, dont chaque collaborateur s'engage à respecter les principes. Nous sommes convaincus que ce cadre commun est une condition de réussite durable : il nourrit la confiance et la crédibilité auprès de nos clients, de nos collaborateurs et de nos partenaires.

Cette charte a été révisée et enrichie en 2025. Elle intègre désormais une procédure de signalement dédiée à la prévention de la corruption, qui précise les modalités de recueil et de traitement des alertes ainsi que les garanties offertes à leurs auteurs.

Un pilotage responsable de la chaîne d'approvisionnement

La qualité de la relation avec nos fournisseurs conditionne notre croissance et l'atteinte de nos objectifs de développement durable. Nous avons ainsi mis en place dès 2023 une charte d'engagement des fournisseurs, garantissant une exigence réciproque en matière de RSE.

En 2024, un questionnaire d'évaluation des fournisseurs est venu compléter ce dispositif,

portant sur des critères éthiques, sociaux, environnementaux et de conformité réglementaire ; il nous permet d'apprécier les pratiques de nos partenaires et de mieux maîtriser les risques de notre chaîne d'approvisionnement. En 2025, nos acheteurs ont été formés aux achats responsables afin d'intégrer pleinement ces critères dans leurs décisions d'achat.

Une démarche structurée par l'analyse de matérialité

Conduite en 2025, notre première analyse de matérialité RSE a permis de recenser nos enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, puis de les hiérarchiser au regard de leur importance pour nos parties prenantes et de leur incidence sur notre activité. Ses résultats constituent désormais le socle de notre feuille de route : ils orientent nos priorités d'action et les indicateurs que nous suivrons dans les prochains exercices.

Une démarche RSE évaluée et reconnue

Depuis 2022, PREVENTEO a choisi de soumettre sa politique RSE à une évaluation externe et indépendante, confiée à EcoVadis, référence mondiale en la matière.

Après deux médailles d'argent obtenues en 2023 et 2024, PREVENTEO a décroché en 2025 la médaille d'or EcoVadis. Cette progression atteste du caractère continu et structurant de notre démarche, et nous positionne parmi les entreprises les mieux évaluées de notre secteur d'activité (« Programmation informatique, conseil et activités connexes »).



Notre contribution aux initiatives responsables

PREVENTEO a adhéré en 2024 au Pacte Mondial des Nations Unies, la plus vaste initiative internationale d'engagement en faveur du développement durable. Bien au-delà d'une adhésion formelle, cette démarche affirme notre attachement aux valeurs universelles de respect des droits humains, de promotion des normes du travail, de préservation de l'environnement et de lutte contre la corruption.

La même année, l'entreprise a rejoint le Sophia Club Entreprises, qui fédère entreprises et institutions de Sophia Antipolis autour d'une dynamique territoriale responsable. Cette association organise notamment des événements en faveur de l'environnement, tels que le « Digital Clean Up Day » ou le « Challenge Mobilité », auxquels nos collaborateurs peuvent participer.

Fait à BIOT, le 4 septembre 2026

Siège social :
6, rue de l'Abreuvage, 06110 LE CANNET - France

+33 (0)4 92 18 09 97
www.preventeo.com

Rédaction et mise en page :
Julien GAGET